

Un chèque sera automatiquement émis aux parents des élèves de **6^e année** et de **5^e secondaire** n'ayant pas de fratrie pour qui un remboursement s'applique. Si vous êtes dans cette situation, vous n'avez pas à remplir ce formulaire.

Renseignements relatifs à la demande

Enfant(s) transporté(s) :

Numéro(s) de fiche :

Nom du parent réclamant :

Adresse principale :

Dans le cas où un solde dû apparaît au dossier de l'élève, le remboursement sera appliqué en totalité ou en partie sur celui-ci.

Veillez retourner le formulaire rempli par courriel à l'adresse suivante :

lafontaine.bur1@csrsaquenay.qc.ca

La date limite pour produire votre demande est le 30 avril 2024

Il est à noter que le remboursement sera fait au parent ou tuteur ayant fait le paiement.

Je déclare être le parent payeur : OUI NON